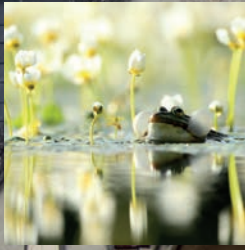


RAPPORT D'ACTIVITÉS 2017

**Parc naturel régional
Loire-Anjou-Touraine**



Sommaire

Le mot du Président	3
Le climat change, on s'adapte ?	4
Les partenaires techniques du Parc	9
AXE 1 - DES PATRIMOINES POUR LES GÉNÉRATIONS FUTURES.....	10
Préserver la biodiversité	
La Réserve naturelle régionale du marais de Taligny.....	11
Campagne d'inventaire sur la Réserve naturelle régionale de « l'Étang et des boisements de Joreau »	11
Étude pédologique et hydraulique de la tourbière des Loges	12
Natura 2000 : animation du site Vallée de la Loire, des Ponts-de-Cé à Montsoreau »	13
Natura 2000 : animation du site - Butte d'Antoigné « Champagne de Méron - Plaine de Douvy »	13
Natura 2000 : animation du site « Basses vallées de la Vienne et de l'Indre »	14
Natura 2000 : animation du site « Complexe du Changeon et de la Roumer »	14
Protection du Busard cendré	15
Contrat nature 2 : fin des chantiers et Contrat nature 3 : lancement des opérations	16
Agir pour nos paysages culturels remarquables ou ordinaires, reconnus ou méconnus	
Accompagnement pour des aménagements paysagers	17
Publicité, enseignes et pré-enseignes.....	18
Maîtriser l'évolution du territoire	
Des conseils pour des projets de qualité.....	19
AXE 2 - UN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE RESPECTUEUX DES ÉQUILIBRES ÉCOLOGIQUES ET HUMAINS	21
Contribuer au développement d'une agriculture durable	
De la viande locale dans les cantines	22
Favoriser une gestion durable des massifs forestiers	
Du peuplier pour l'avenir.....	22
Engager collectivités et entreprises dans une dynamique de performance environnementale	
9 ^{ème} Concours Eco-Trophée	23
Journées techniques	24
Soutenir les activités économiques et sociales liées aux patrimoines du territoire	
Économie circulaire : réemploi des matériaux du bâtiment.....	26
Commande groupée de matériaux bio sourcés.....	26
Carnet de découvertes	27
Marque « Valeurs Parc naturel régional »	28
Développer un tourisme et des loisirs de nature et de découverte du patrimoine	
Refonte du sentier d'interprétation de Turquant	30
Livret « La circulation des véhicules terrestres à moteur dans les espaces naturels ».....	30
AXE 3 - UN TERRITOIRE RESPONSABLE ET DYNAMIQUE OUVERT À LA COOPÉRATION	31
Contribuer à l'éducation des citoyens de demain	
Education au territoire	32
S'approprier le territoire pour conforter son identité et son attractivité	
Climat : mobilisation des habitants	33
Formations de nouveaux ambassadeurs	36
L'ÉQUIPE DU PARC ET LES INSTANCES.....	37
La vie du Syndicat mixte : une nouvelle dynamique d'adhésion	38
Composition du bureau du Parc	40
L'équipe du Parc en 2017.....	41
Stagiaires et services civiques	42

Le mot du Président

La canicule de 2003 a interrogé le Parc sur sa possibilité de contribuer à la réduction des gaz à effet de serre. C'est ainsi que le Parc s'est engagé dès 2005 dans l'élaboration de son Plan Climat Territorial reconnu par les Préfets d'Indre-et-Loire et de Maine-et-Loire. Cela s'est très concrètement matérialisé par une politique territoriale ambitieuse comme la maîtrise de l'énergie du bâti portée en partenariat avec l'Ademe ou sa reconnaissance par le ministère de l'Ecologie au titre des Territoires à Energie Positive pour la Croissance Verte.

Cette reconnaissance a permis d'attribuer 1 385 000 € au Parc pour soutenir les projets des collectivités contribuant à la lutte contre le réchauffement de la planète.

Toutefois, le Parc se doit d'aller au-delà et d'anticiper et accompagner les conséquences du dérèglement climatique.

Depuis 2011, il sensibilise ses collectivités et les habitants au changement climatique.

En 2017, les premières actions contractualisées avec l'Ademe au titre du Contrat de Territoire Energie Climat (COTEC) et soutenues par les régions Centre Val de Loire et Pays de la Loire s'engagent sur le territoire : par exemple, le soutien au développement de l'agroforesterie, la rénovation énergétique des bâtiments, le déplacement doux par le maillage de voies cyclables ou encore l'approvisionnement des restaurants collectifs en produits locaux.

Ces nouvelles actions, pour certaines très innovantes, contribuent déjà à réduire les impacts des activités humaines et mettent le territoire dans une démarche d'adaptation au changement climatique.

Cette thématique fut également l'élément central de l'année 2017 au cours de laquelle des activités culturelles et pédagogiques ont été proposées par le Parc, soit à la Maison du Parc dans le cadre d'expositions dont certaines ont été co-construites avec les habitants, soit dans nos communes.

Le Parc s'engageant en 2018 dans la révision de sa charte, cet enjeu majeur de l'avenir devra trouver des réponses dans notre prochain projet de territoire nous obligeant à nous projeter dans deux décennies.

N'hésitez pas à découvrir nos premiers travaux dans ce rapport d'activités.

Benoît BARANGER

Président du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine

//// Le climat change, on s'adapte ?

Le climat change aussi chez nous. Certains professionnels l'ont déjà constaté. Comment partager ce phénomène encore peu perceptible avec les habitants ? Comment s'emparer du sujet pour mieux s'y préparer ?

/// Les évolutions climatiques constatées et à venir

Météo France nous le confirme, depuis 30 ans le climat a changé : la température moyenne annuelle a augmenté de 1.5°C à Saumur et Chinon entre 1955 et 2016. Les saisons se décalent d'une quinzaine de jours au printemps et à la fin de l'été sur la même période. La pluviométrie a peu varié mais le manque d'eau dans les sols est de plus en plus marqué à cause de l'augmentation des chaleurs estivales.

Jusqu'à 5.5°C d'élévation de température sur le territoire d'ici 2100.

En 2050, la canicule de 2003 sera un phénomène courant. Si rien n'est fait pour infléchir les tendances, les projections pour 2070 et 2100 de Météo France prévoient jusqu'à 90 jours de vagues de chaleur par an contre seulement 13 jours en

2013 et 7 jours en 2017. Malgré tout, le grand Ouest sera plus épargné que l'Est de la France.

Un déficit hydrique dans les sols malgré les incertitudes sur les précipitations

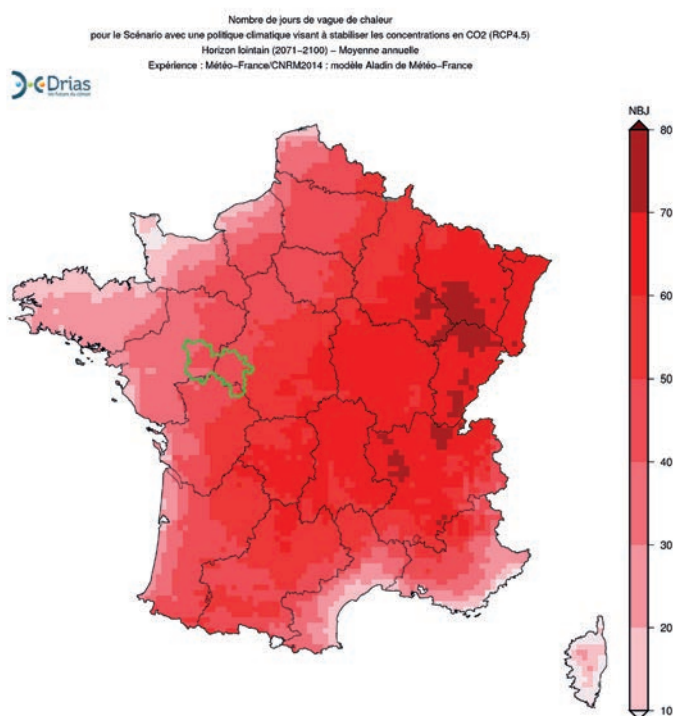
Il n'y a pas de projection fiable sur l'évolution des précipitations. Mais même si elles devaient augmenter, l'élévation de la température de l'air génèrera un déficit d'eau disponible dans les sols à cause de l'évaporation. La Loire est pressentie comme l'un des fleuves au monde les plus affectés par le changement climatique, avec deux fois moins d'eau l'été en 2070 qu'en 1970, et une augmentation de la température du fleuve atteignant 28°C en moyenne l'été. En 2003, la température de l'eau a déjà connu un pic à 30 degrés pendant 7 jours consécutifs.

Canicule de 2003 : 14 jours de vague de chaleur 2017 : 7 jours de vague de chaleur

Si on lutte contre le CC :

40 jours de vagues de chaleur

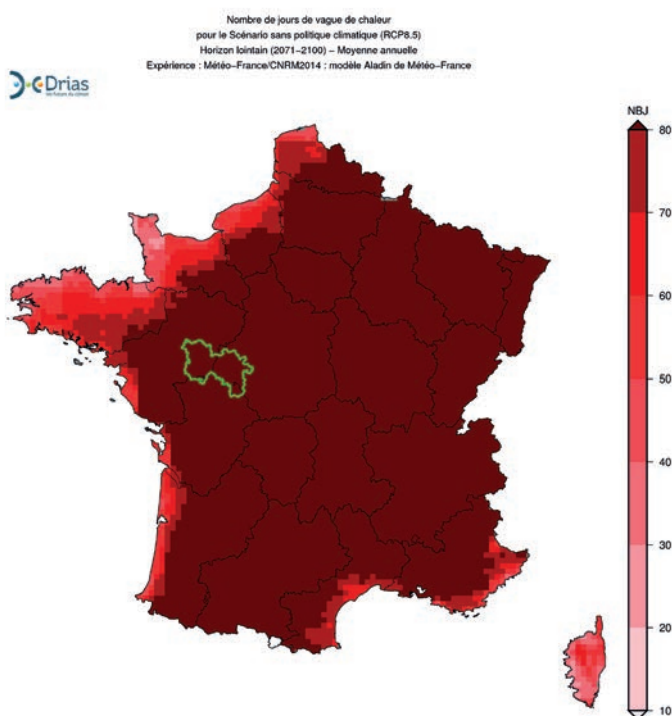
en 2070-2100 dans le PNR (scénario moyen RCP 4.5)



Si on ne fait rien :

90 jours de vagues de chaleur

en 2070-2100 dans le PNR (scénario tendanciel RCP 8.5)



L'exceptionnel deviendra coutumier

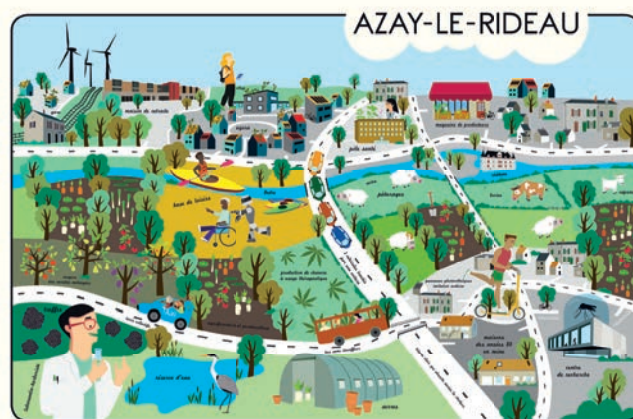
L'intensité des tempêtes, pluies, coups de vent ou orages devrait augmenter sensiblement. Cette évolution climatique aura des impacts sur le territoire, ses milieux naturels, les activités humaines. Alors on anticipe ? On s'adapte ?

/// En parler, c'est déjà s'adapter¹

Depuis 2011, le Parc sensibilise les habitants au changement climatique. Dans ses animations, il collecte les représentations des personnes sur ce qu'elles souhaitent conserver ou faire évoluer d'ici 2050, pour bien vivre le territoire si le climat change. Ce sujet encore nouveau reste très éloigné du quotidien des habitants : chez nous les glaciers ne fondent pas, la mer ne monte pas ! Le Parc a recueilli en 2017 le témoignage de 38 professionnels dans divers domaines d'activités : santé, tourisme, agriculture, forêt, paysage, voirie, pêche et assurance. Ils racontent les changements constatés (ou non) sur leur activité et les difficultés, les opportunités ou les actions d'adaptation qu'ils ont dû mettre en œuvre. Ces paroles d'acteur sont précieuses pour sensibiliser les habitants. Elles ont été intégrées au diagnostic de vulnérabilité pour rendre plus concrets les changements climatiques qui parfois semblent encore lointains aux habitants du Parc. Des personnes interviewées sont parfois invitées à échanger avec d'autres habitants du territoire lors d'animations sur le climat.

2017 est également l'année de « l'adaptation au changement climatique » à la maison du Parc. Les expositions créées à cette occasion évitent les chiffres et les statistiques. Elles préfèrent nous interpeller : « Comment vivra-t-on (bien ?) demain ? ».

- L'exposition « Osez les voyages PN'Air » invite à découvrir Paris, le Sénégal, la Vallée de la Loire, Lacanau ou la Vanoise en 2050. Par leurs activités touristiques, les visiteurs constatent les évolutions et les solutions d'adaptation au changement climatique. Cette exposition est conçue à partir de travaux de prospective climatique menés par chacun des 5 territoires.
- L'exposition « Bons baisers de 2070 » est conçue à partir des représentations d'habitants collectées lors de 5 ateliers sur les paysages de 2070.



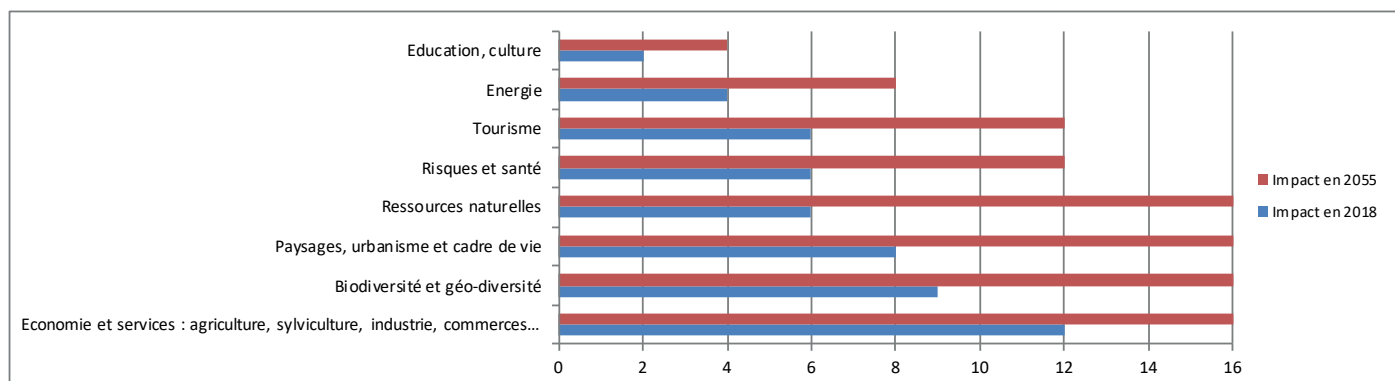
Marjolaine Châtaigner



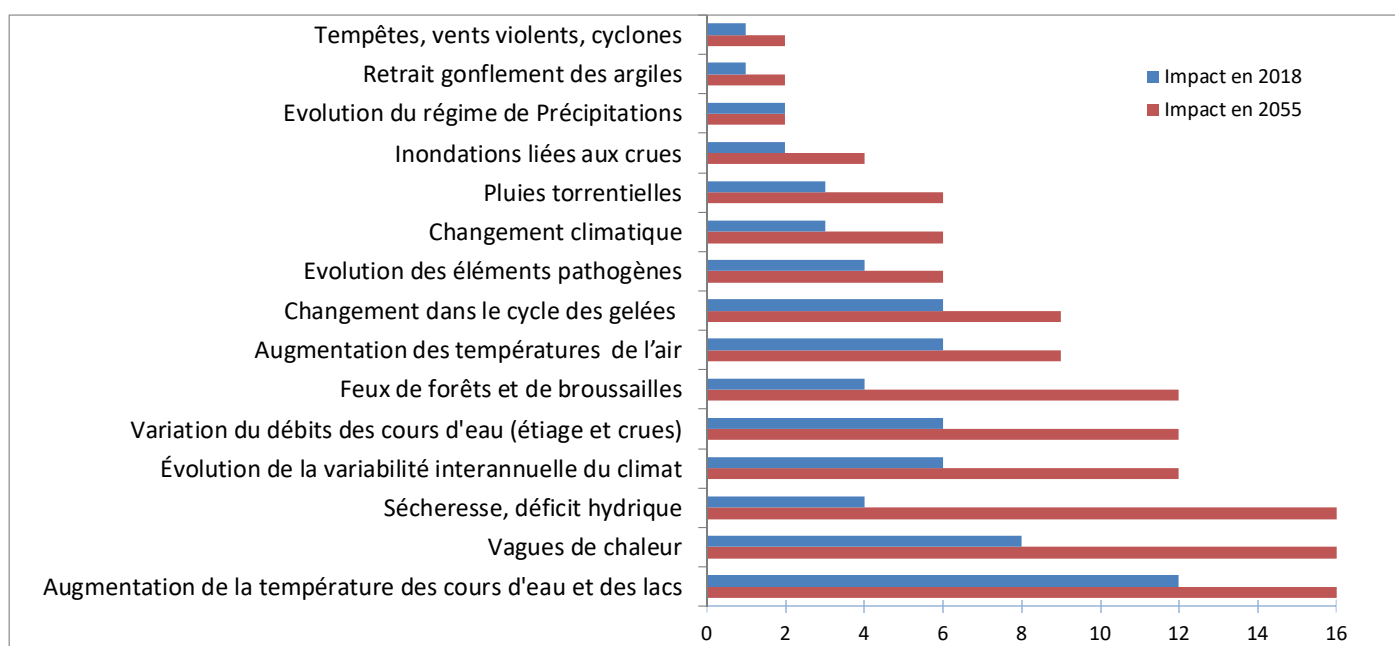
Le Parc aborde le changement climatique à travers de thèmes qui « touchent » les habitants : la nature, le jardin, la fraîcheur sans clim', le gout du vin... Ce sujet est par nature angoissant voire culpabilisant. La prise de conscience par les habitants est essentielle. Le Parc est réaliste sur la gravité de la situation mais il préfère rechercher avec ses habitants des issues positives pour bien vivre sur notre territoire.

¹ Propos d'Elsa Richard dans sa thèse sur « L'action publique territoriale à l'épreuve de l'adaptation aux changements climatiques : un nouveau référentiel pour penser l'aménagement du territoire », novembre 2013

/// Anticiper ensemble les vulnérabilités du territoire et les opportunités à saisir



Degré de vulnérabilité (note sur 16) par secteur en 2018 et en 2055 (source PNR et Impact climat)



Degré de vulnérabilité (note sur 16) par aléa climatique en 2018 et en 2055 (source PNR et Impact climat)

Le changement climatique n'est pas (qu') une affaire d'experts du climat. Bien au contraire ! Les connaissances scientifiques peuvent aider à se projeter dans l'avenir du territoire, de nos activités, de notre quotidien. Mais elles ne sont pas indispensables : elles sont très souvent assorties d'incertitudes qui peuvent perturber les décideurs et parfois retarder ou suspendre la décision. Actuellement, la seule certitude est que « cela va changer ». S'adapter au changement climatique, c'est aborder les sujets de manière différente, c'est se préparer au changement « dans l'incertitude du changement ». L'objectif : choisir les solutions les moins impactantes, éviter que nos choix aient des répercussions négatives sur d'autres activités ou d'autres personnes.

Dès 2015, le Parc a pris le parti de qualifier avec tous ses partenaires les points de vulnérabilité du territoire et les opportunités à saisir dans un contexte

de changement climatique. Ces personnes sont à leur manière des « expertes » de leur domaine, de leur quotidien, de leur lieu de vie. Le Parc leur propose de chausser des « lunettes changement climatique » pour mobiliser leurs connaissances et contribuer au diagnostic de vulnérabilité du Parc

Elus, conseil scientifique et prospectif (CSP), commissions, ambassadeurs du Parc : tous sont mobilisés. La méthode est adaptée à chacun des groupes, en fonction des enjeux, de l'intérêt ou de la maturité des acteurs pour travailler sur ce sujet. La notion d'adaptation est relayée pendant les temps forts du Parc (remise des Eco-trophée, forum Charte européenne du tourisme durable), avec parfois une approche sensible (rencontre avec un habitant de 2050 ou jeu sur les paysages de demain).

En plus des membres du comité syndical, plus de 130 personnes ont contribué au diagnostic de

vulnérabilité et d'opportunités liées au changement climatique. Les professionnels du tourisme se révèlent très concernés et proactifs dans la recherche de solutions.

Les travaux menés par le Parc depuis 2015 sur l'adaptation de la biodiversité au bouleversement climatique intéressent l'Union Internationale de Conservation de la Nature (UICN) qui associe la mission biodiversité du Parc à ses réflexions. En 2017, ces travaux ont débouché sur la publication d'un article scientifique par un membre du Conseil Scientifique et Prospectif du Parc dans la revue *Norois*, revue universitaire dédiée aux projets de recherche en géographie.

La plupart des territoires présentent aux habitants les résultats du diagnostic de vulnérabilité climatique avant d'engager les débats avec eux. A l'inverse, le Parc s'appuie sur l'expertise et les perceptions des gens pour nourrir l'analyse de la vulnérabilité du territoire. L'outil Impact Climat, développé par l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie, apporte une méthode pour synthétiser toutes les données collectées auprès des habitants comme des partenaires. Localement, les aléas liés à l'eau (déficit en eau des sols, augmentation des températures de l'eau, inondation) sont à l'origine de la majeure partie des risques pour le territoire. Le champ économique est le plus vulnérable, notamment sur les secteurs agricole ou nucléaire.

Les conséquences les plus importantes sur le territoire sont rassemblées dans ce tableau :

(source : Parc Loire Anjou Touraine et Impact climat)

Domaines	Cause climatique	Opportunité à saisir
Biodiversité	Feux de forêts et de broussailles	Régénération des espèces, si l'incendie est suivi d'un mode de gestion de la parcelle favorable à la biodiversité
	Changement climatique	Recours à la nature pour s'adapter aux changements climatiques (végétalisation en ville, haies pour retenir les sols)
	Vagues de chaleur	Valorisation du capital fraîcheur des milieux naturels (forêt et zones humides)
Cadre de vie	Vagues de chaleur	Fraicheur des cavités et de l'habitat en tuffeau assurant un confort thermique d'été
Economie	Changement climatique	Augmentation de la productivité pour certains végétaux, intéressant pour l'agriculture tant que l'augmentation de températures n'atteint pas + 2 °C
	Augmentation des T°C	Modification du terroir de la vigne, avec une tendance à ressembler au terroir Bordelais
Tourisme	Augmentation des T°C	Pas "une" mais "des" saisons touristiques, avec une période hivernale plus propice au tourisme

A l'inverse, le changement climatique pourrait être une source d'opportunités si le territoire s'adapte et si, collectivement, nous prenons les bonnes orientations (source : Parc Loire Anjou Touraine et Impact climat)

Domaines	Cause climatique	Conséquence majeure pressentie pour 2055 (note maximale de vulnérabilité : 16/16)
Biodiversité	Déficit en eau des sols	Mortalité des arbres Modification, dégradation ou disparition de milieux humides ou forestiers liés à la sécheresse et aux tempêtes.
Urbanisme	Vagues de chaleur	Ilots de chaleur liés au caractère très minéral des villes et villages liés au manque de végétation en ville
Ressources naturelles	Déficit en eau des sols	Baisse de la disponibilité de la ressource en eau Réduction du débit des cours d'eau et allongement de la période d'étiage Conflits d'usage sur l'eau de la Loire et de ses affluents
Economie	Déficit en eau des sols	Augmentation des besoins d'irrigation des productions agricoles qui n'arrivent plus à mobiliser l'eau du sous sol.
	Vagues de chaleur	Pénibilité au travail ou incapacité de travailler lié aux aléas climatiques
	Augmentation de la température des cours d'eau et des lacs	Impact sur l'emploi de l'arrêt de la Centrale Nucléaire lié à l'étiage de la Loire et à l'augmentation de la température

/// Partager nos expériences et faciliter l'adaptation

Tous ces travaux ont un objectif : traduire de manière transversale les enjeux du changement climatique dans la future charte du Parc. La sensibilisation menée depuis plusieurs années monte en puissance en 2017 pour partager avec le plus grand nombre une « culture » de l'adaptation au changement climatique. Le Parc n'a pas vocation à conduire des actions d'adaptation dans tous les domaines mais il œuvre pour que chacun à son échelle ou dans son domaine puisse le faire.

Bibliographies, diaporamas, ateliers pédagogiques, expositions... Tous ces outils sont conçus pour être transférés à qui souhaite se les approprier. Ils ont été transmis à l'observatoire énergie climat en Pays de la Loire. Le Parc s'emploie à partager ses expériences dans les différents réseaux animés par l'Ademe, les services de l'Etat, la Fédération des Parcs naturels régionaux. Le diagnostic des vulnérabilités (et des opportunités) climatiques pour le territoire est notamment transférable aux collectivités dans le cadre de leur plan climat air énergie territorial.

Après la sensibilisation, vient le temps de l'action !

///// Les partenaires techniques du Parc

- Alisée
- Aquascop
- Arbre voyageur
- Association d'Agroforesterie de la Région Centre Val de Loire
- Association communale de chasse des Douces
- Association Corné air pure environnement
- Association du Prieuré de Saint-Rémy-la-Varenne
- Association Matière grise
- ASPIRE
- Atelier végétal
- Attelage de Saint-Benoit
- Berthomé Laurence, diététicienne
- Bureau d'études Impact et Environnement
- Chambre de commerce et d'industrie d'Indre-et-Loire
- Chambre de commerce et d'industrie de Maine-et-Loire
- Chambres de métiers d'Indre-et-Loire et de Maine-et-Loire
- EDF - CNPE de Chinon
- Carrefour Anjou-Touraine-Poitou
- Centre Régional de la Propriété Forestière Centre Val de Loire
- Chambre d'agriculture de Maine-et-Loire
- Chambre d'agriculture d'Indre-et-Loire
- Bureau d'études Impact et Environnement
- Chambre de commerce et d'industrie d'Indre-et-Loire
- Chambre de commerce et d'industrie de Maine-et-Loire
- Chambres de métiers d'Indre-et-Loire
- Chambres de métiers de Maine-et-Loire
- Communauté de communes Chinon-Vienne et Loire
- Communauté d'agglomération Saumur val de Loire
- Conservatoire botanique national du Bassin parisien
- Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire
- Conservatoire d'espaces naturels des Pays de la Loire ?
- Coopérative AVISO
- CPIE Loire-Anjou
- CPIE Touraine-Val de Loire
- Direction Départementale des Territoires de Maine-et-Loire
- Direction Départementale des Territoires d'Indre-et-Loire
- Département d'Indre-et-Loire
- Département de Maine-et-Loire
- EARL Rabault - Annie Barillé
- EDF - CNPE de Chinon
- Fédération de Maine et Loire pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique
- Ferme Cheval nature
- Fondation pour la protection des habitats de la faune sauvage
- GABB Anjou
- GRETIA Pays de Loire
- Guillaume ARNAUD Consultant
- Inspection de l'Education Nationale de l'Indre-et-Loire
- Inspection de l'Education Nationale du Maine-et-Loire
- IRESA
- LPO Maine et Loire
- LPO Indre-et-Loire
- Maison de Loire en Anjou
- Mission Bocage
- Monde de Pierre Frite
- Organismes consulaires et professionnels du bâtiment
- Région Centre-Val de Loire
- SEPANT
- Société herpétologique de Touraine
- Société Horticole de Touraine
- SOLIHA 49
- Sylvain Courant (naturaliste)
- Syndicat Intercommunal d'aménagement des cours d'eau du bassin de l'Authion
- Syndicat Mixte du Bassin de l'Authion et de ses Affluents
- Syndicats de collecte des déchets
- Université Catholique de l'Ouest



///// AXE 1 /////

DES PATRIMOINES POUR LES GÉNÉRATIONS FUTURES

/// La Réserve naturelle régionale du marais de Taligny

En 2017, le Parc a continué de mettre en œuvre plusieurs prospections naturalistes sur les oiseaux, les Amphibiens, les papillons, les castors ...

Ces inventaires, réalisés par le Parc ou ses partenaires, permettent de suivre l'évolution des espèces et de mesurer l'impact des travaux de restauration et d'entretien du marais (pâturage, débroussaillage, ...). Ces suivis ont mis en évidence des résultats intéressants, comme l'augmentation du nombre de passereaux bagués chaque année sur le site (de 67 individus en 2013, à 145 en 2017) démontrant un effet positif des actions menées.

Plan de financement : 12 825 €

Région Centre-Val de Loire : 70%

Département d'Indre-et-Loire : 30%

Chiffres clés

32 espèces différentes d'oiseaux bagués depuis 2013

27 espèces de papillons de jour recensés depuis 1999

5 espèces d'Amphibiens présentes



Castor photographié à Taligny par un piège-photo.

/// Campagne d'inventaire sur la Réserve naturelle régionale de « l'Étang et des boisements de Joreau » Gennes-Val-de-Loire

En 2017, le Parc a engagé une importante campagne de suivis naturalistes et d'études scientifiques pour approfondir les connaissances sur l'étang. Les nombreux inventaires réalisés sur les invertébrés (coléoptères, araignées, mollusques, libellules), les oiseaux, les poissons, les algues aquatiques ont permis de recenser des centaines d'espèces, dont de nombreuses inconnues sur le site !

Le site confirme ainsi sa position de haut lieu de la biodiversité sur le Parc et l'Anjou.

Plan de financement : 44 844 €

FEDER Pays de la Loire : 50%

Région Pays de la Loire : 26%

Département de Maine-et-Loire : 24%

Chiffres clés

1^{er} site régional pour la diversité des Odonates (48 espèces de libellules)

177 nouvelles espèces d'invertébrés recensées

900 exuvies leucorrhines à front blanc (protection nationale) collectées



/// Étude pédologique et hydraulique de la tourbière des Loges

La tourbière des Loges située au cœur de la forêt de la Breille-les-Pins est l'unique tourbière du Parc. Elle est classée Espace Naturel Sensible du Maine-et-Loire.

En 2017, dans le cadre d'un plan de gestion, une étude a été engagée pour deux ans afin d'améliorer les connaissances sur la pédologie et le fonctionnement hydraulique du site. Elle repose essentiellement sur le suivi des niveaux d'eau de la tourbière. Elle permettra, en fonction des résultats, d'affiner les opérations nécessaires à la restauration hydraulique et écologique du site.

Plan de financement en investissement : 68 696 € HT

FEDER Pays de la Loire : 50%

Région Pays-de-la-Loire : 30%

Département de Maine-et-Loire : 20%

Chiffres clés

19 piézomètres installés dans la tourbière

13 points de suivi sur le ruisseau et les résurgences

1 an d'observation du fonctionnement hydraulique de la tourbière



Forage dans la tourbière des Loges pour la pose de piézomètres

/// Natura 2000 : animation du site « Vallée de la Loire, des Ponts-de-Cé à Montsoreau »

L'animation du site Natura 2000 vise à concilier la préservation de la biodiversité de la Loire et le maintien des activités humaines. L'une des priorités locales est la protection des oiseaux nicheurs des grèves (sternes,...) en période estivale où la Loire connaît une forte affluence.

Malgré un contexte très difficile, cinq agriculteurs ont renouvelé ou étendu leurs engagements pour une gestion extensive de 60 hectares supplémentaires de prairies alluviales, pour maintenir la biodiversité.

En 2017, le Parc a participé à une étude régionale coordonnée par le GRETIA, visant à mieux connaître l'écologie et la répartition en Loire de deux espèces de libellules (Gomphe serpent, Gomphe à pattes jaunes).

Le Parc a aussi organisé un inventaire participatif, à l'occasion de la Fête de la Nature, pour accompagner la commune nouvelle de Blaison-Saint-Sulpice vers une meilleure connaissance de son patrimoine naturel.

Plan de financement : 76 548 €

FEDER Pays de la Loire : 50 %

Etat : 50 %

Chiffres clés

216 couples de Sterne pierregarin soit environ 72,1 % des effectifs départementaux ;

156 couples de Sterne naine soit 82,1 % des effectifs départementaux ;

35 couples de Goéland leucophaea soit 90 % des effectifs départementaux ;



Gomphe à pinces (*Onichogomphus forcipatus*) en train d'émerger.

/// Natura 2000 : animation du site « Butte d'Antoigné, Champagne de Méron - Plaine de Douvy

L'espace « Méron-Douvy-Antoigné » demeure une zone de halte migratoire d'importance, confirmée par l'observation de nombreuses espèces. En 2017, 17 mâles chanteurs d'Outarde canepetière (23 en 2016) ont été dénombrés, ce qui dénote une tendance à la baisse. L'année a été marquée par le réengagement de six exploitations agricoles pour cinq ans. Cela représente 20 ha supplémentaires, contractualisés en faveur de la biodiversité.

Comme chaque année, le Parc assure le suivi technique et administratif des contrats. La LPO et la Chambre d'Agriculture sont des prestataires techniques du Parc notamment pour le suivi des oiseaux.

Plan de financement : 40 019 €

Europe (via FEDER) : 50 %

Etat : 50 %

Chiffres clés

7 jours de comptages concertés.

322 ha engagés en MAEc



Outarde canepetière

/// Natura 2000 : animation du site

« Basses vallées de la Vienne et de l'Indre »

Le nombre de mâles chanteurs de Râle des genêts a diminué en 2017 en raison des mauvaises conditions météorologiques de 2016 (crue tardive) et la sécheresse de l'année a provoqué des fauches plus précoces. Les suivis de fauche n'ont pas apporté de preuve de reproduction. Pour reconnaître les mâles chanteurs, le Parc a fait l'acquisition d'un matériel de bioacoustique avec l'aide de la Fondation LISEA Biodiversité.

Le programme lancé sur le Tarier des prés s'est achevé cette année avec 47 individus bagués depuis 2014.

Plan de financement : 65 513 €

Etat (DREAL Centre-Val de Loire) : 50 %

Europe (FEADER Centre-Val de Loire) : 50 %

Mesure d'urgence Râle des genêts et acquisition du matériel bioacoustique

Plan de financement : 6417 €

Fondation LISEA Biodiversité : 100 %

Chiffres clés

3 conventions signées pour la mesure d'urgence Râle sur 7,04 ha

18 exploitations engagées en MAEC pour 517 ha

1 contrat Natura 2000 de restauration de 4 ha de prairie achevé chez un particulier à Cheillé



Chantier de restauration de prairie à Cheillé



//// Natura 2000 : animation du site « Complexe du Changeon et de la Roumer » (37)

L'année a été consacrée à plusieurs actions pour la connaissance et la conservation des zones humides. Avec l'aide de plusieurs naturalistes bénévoles et du Conservatoire Botanique National du Bassin Parisien, des inventaires d'espèces rares des zones humides d'intérêt européen ont été réalisés : Azuré de la Sanguisorbe (papillon diurne) et Flûteau nageant (plante aquatique). L'animation foncière avec le Conservatoire d'Espaces Naturels Centre Val de Loire se poursuit et devrait aboutir aux premières acquisitions de zones humides en 2018.

Un projet partenarial a été déposé auprès de l'Agence de l'eau pour la restauration des corridors de prairies humides.

Plan de financement : 24 665 €

Etat (DREAL Centre-Val de Loire) : 50 %

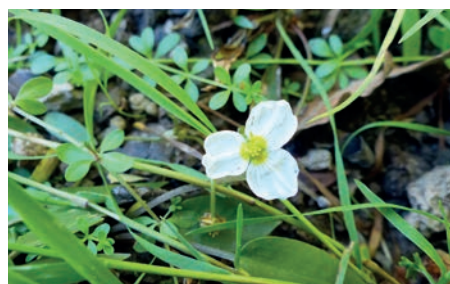
Europe (FEADER Centre-Val de Loire) : 50 %

Chiffres clés

37 individus d'Azuré de la Sanguisorbe recensés (en régression)

2 des **3** stations visitées accueillant du Flûteau nageant

3 avis techniques émis sur des projets de travaux sur le site



Inflorescence de Flûteau nageant à Ambillou



/// Protection du Busard cendré

Comme chaque année, le Parc et les LPO Anjou et Touraine se mobilisent pour préserver les nichées de Busard cendré qui s'installent dans les cultures de céréales. L'année 2017 est marquée par une reproduction difficile, en grande partie due aux conditions météorologiques. Seulement 56 nids ont pu être repérés (contre 58 en 2016) sur tout le territoire et 67 jeunes ont pris leur envol (71 en 2016). La protection des nichées a été très importante en 2017 en raison des moissons précoces. Presque aucune n'aurait survécu sans cela.

Chiffres clés

56 nids suivis

67 jeunes busards à l'envol sauvés

Plan de financement : 14 555 €

Région Pays de la Loire
et Région Centre-Val-de-Loire : 100%



Busard cendré mâle, Louis-Marie Préau

/// Contrat nature 2 : fin des chantiers et Contrat nature 3 : lancement des opérations

De mars 2015 à février 2017, le Parc a accompagné les communes de Longué-Jumelles, Beaufort-en-Anjou et Loire-Authion (Corné) dans la restauration des continuités écologiques grâce au dispositif régional « Contrat Nature ». Ces trois chantiers ont été achevés en début d'année permettant de restaurer 50 ha de zones humides (complexe prairies/haies/mares). Durant le printemps, 8 baux ruraux environnementaux ont été signés entre les communes, les exploitants agricoles et le Parc.

Face à la réussite de ces projets, Doué-en-Anjou, Souzay-Champigny et le Département de Maine-et-Loire se sont lancés, en juillet 2017, avec le Parc dans un nouveau Contrat Nature. L'objectif est de restaurer des pelouses sèches à forte valeur patrimoniale. Pour cela, le Parc accompagne les communes dans l'élaboration des plans de gestion, la recherche des exploitants et la réalisation des travaux par des structures d'insertion prévus en 2018.

Plan de financement en investissement : 150 510 € HT

Région Pays de la Loire : 50%

Europe : 30%

Autofinancement des communes : 20%



Pelouses sèches à Doué la fontaine



Site de Longué : reconversion de peupleraie en prairies, mise en place de pâturage



Résultat des travaux
Site de Corné : création de mares et arbres têtards

/// Accompagnement pour des aménagements paysagers

Le Parc est à la disposition des collectivités du territoire pour leur apporter gracieusement une aide pour des projets d'aménagements paysagers. L'accompagnement est adapté à chaque projet, et ce, dans la limite de quelques jours par an. Il peut s'agir d'affiner le projet avec les élus, réaliser des croquis, associer les habitants ou les services de l'État...

En 2017, 12 collectivités ont bénéficié de l'appui du Parc : pose d'une passerelle et aménagement d'une liaison douce à Montsoreau, ouverture de fenêtres paysagères en bord de Loire à Saint-Mathurin-sur-Loire, restauration de prairies et aménagement d'un parc à Gée...

Chiffres clés

12 communes accompagnées en 2017

44 jours d'accompagnement en 2017



Port-Roux à Villebernier



Paysage de Saint-Mathurin-Sur-Loire

- **Azay-le-Rideau** : requalification d'une ancienne aire de station-service
- **Brain-sur-l'Authion** : jardins partagés, accompagnement des marchés publics
- **Conseils** : panorama de St Michel-sur-Loire, place des fontaines à Doué-en-Anjou, ...
- **Gée** : accompagnement de la création d'un écoparc
- **Huismes** : rond-point et cheminement doux
- **La Ménitrie** : réaménagement du Port St Maur
- **Montsoreau** : passerelle et jardin de la Maison du Parc
- **Saint Clément-des-Levées** : aménagement d'une aire de camping-cars
- **Saint Georges du bois** : cheminement doux écolier
- **Saint Mathurin-sur-Loire** : le Marsaulaie, création de fenêtres paysagères
- **Varennes-sur-Loire** : conseil pour la création d'une zone humide artificielle sur la place Chavigny
- **Villebernier** : Port Roux, aménagement du parking, réorganisation du port et de la cale
- **Vivy** : école

Agir pour nos paysages culturels remarquables ou ordinaires, reconnus ou méconnus

/// Publicité, enseignes et pré-enseignes

Le Parc accompagne les communes et acteurs économiques pour assurer la promotion de leurs activités ou services en toute légalité.

Il peut s'agir de conseils d'intégration visuelle d'enseignes, d'aide à la bonne compréhension de la réglementation, d'information sur les supports adaptés à chaque projet... Les actions portent notamment sur les alternatives aux pré-enseignes tels que les Relais Information Service (RIS) installés sur la commune de Loire-Authion.

En parallèle, le Parc assiste les communes qui souhaitent installer des mobiliers d'entrée d'agglomération, conçus par le Parc. En 2017, la commune d'Ingrandes-de-Touraine a acquis ces supports.

Chiffres clés

- 41 avis pour des projets d'enseignes
- 90 communes (ou communes déléguées) équipées de mobiliers d'entrée d'agglomération



/// Des conseils pour des projets de qualité

Le Parc propose une aide aux porteurs de projet. Il contribue à l'amélioration des dossiers administratifs en informant les pétitionnaires sur les enjeux de la charte et en partageant les données techniques en sa possession. Dès le début des démarches, il est à l'écoute des entreprises et des collectivités pour échanger sur les documents produits. À la fin de la procédure, le Préfet sollicite officiellement l'avis du Parc et des services déconcentrés de l'État.

Le Parc est susceptible de répondre à des requêtes non réglementaires, sur les champs naturalistes, architecturaux ou paysagers par exemple.

En 2017, il a été particulièrement sollicité sur des questions d'enseignes publicitaires. Les avis sur les documents d'urbanisme (PLU, SCOT) concernaient essentiellement des modifications mineures, souvent vues en réunion préalable ou sans objet au regard de la charte du Parc.

Trois projets d'énergies renouvelables d'importance ont été soumis au Parc : un projet éolien et deux sites de méthanisation. Le Parc a dû se prononcer défavorablement sur un dossier de carrière dont les impacts paysagers ne semblaient pas compatibles avec l'environnement local.

Demandes d'avis ou de conseil

Biodiversité	7
Energie	3
ICPE	9
Publicité	46
Tourisme-manifestation	4
Urbanisme - aménagement	21
Total général	90

Nature des avis du Parc

Conseils	24
Défavorable avec recommandations	4
Favorable	26
Favorable avec recommandations	15
Favorable avec réserve	3
Porter à connaissance	1
Inventaire naturaliste	1
Envoi de données naturalistes	1
Proposition demande étude d'impact	1
Autre (dont sans objet)	14
Total général	90





////// AXE 2 ////

UN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE RESPECTUEUX DES ÉQUILIBRES ÉCOLOGIQUES ET HUMAINS

/// De la viande locale dans les cantines

Depuis plusieurs années, le Parc s'est engagé pour accompagner les restaurants collectifs dans leur recherche de produits locaux de qualité.

En Touraine, il anime un groupe d'établissements scolaires sur les secteurs d'Avoine/Bourgueil/Chinon pour organiser collectivement des approvisionnements auprès de producteurs locaux. Dans ce cadre, un partenariat a été mis en place avec l'abattoir de Bourgueil (dont le Parc est devenu récemment coopérateur public) et deux éleveurs locaux.

Deux services de viande bovine locale ont ainsi pu être proposés à 1600 enfants.

L'approvisionnement s'étendra bientôt à la viande de porc et d'agneau.



/// Du peuplier pour l'avenir



La populiculture (culture du peuplier) constitue une activité économique importante sur le territoire du Parc. Le val de Loire est d'ailleurs l'une des premières zones de production à l'échelle nationale.

Le rythme de replantation est devenu très insuffisant pour assurer le développement et même le maintien des approvisionnements futurs des industries de transformation.

Le Centre Régional de la Propriété Forestière Centre Val de Loire a sollicité le Parc pour coopérer dans un projet de sécurisation des approvisionnements en peuplier sur le val de Loire en régions Centre-Val de Loire et Pays de la Loire. Il incite les propriétaires à replanter tout en tenant compte des enjeux paysagers et environnementaux locaux.

/// 9^{ème} Concours Eco-Trophée

Créé en 1998, le concours éco-trophée récompense des entreprises, exploitations agricoles, associations ou coopératives situées sur le territoire du Parc et impulsant une dynamique économique respectueuse du territoire, des hommes et de l'environnement.



La 9^{ème} édition du concours Eco-Trophée, lancée le 1^{er} mars 2017, s'est ouverte à trois catégories de réalisations :

- Préservation de la biodiversité et des paysages.
- Préservation des ressources naturelles et énergétiques.
- Innovation sociale / Implication territoriale.

Sur les 20 dossiers reçus, 18 candidats ont été nominés. Pour préparer la réunion du jury, une visite sur site permet de découvrir les motivations de chaque candidat, sa démarche globale d'entreprise, ses projets futurs.

Une nouveauté a été introduite cette année avec le prix du public via le site Internet du Parc, les habitants ont désigné leur coup de cœur.

Organisée en fin d'année à Saumur, la cérémonie de clôture a été précédée d'une rencontre « Le climat change et notre économie ? ». Chacun a pris conscience des enjeux d'adaptation auxquels sont confrontées les principales activités du territoire (agriculture, viticulture, forêt, bâtiment). Les exposés ont été appréciés et les échanges vivants.

Plan de financement : 22 540 €

Région Centre- Val de Loire : 35%
Région Pays de la Loire : 53%
CNPE de Chinon : 12%

/// 9 lauréats

Catégorie Biodiversité/ Paysages :

- 1^{er} prix** : GAEC Terre de Goganes
DÉNEZÉ-SOUS-DOUÉ (49)
2nd prix : Patrick Thomas - St Georges-sur-Layon
DOUÉ-EN-ANJOU (49)
3^{ème} prix : Cave des vins de CHINON (37)

Catégorie Ressources naturelles/Energie

- 1^{er} prix** : Association ASPIRE - SAUMUR (49)
2nd prix : Abbaye royale de FONTEVRAUD (49)
3^{ème} prix : Hervé Bossé - St Georges-sur-Layon
DOUÉ-EN-ANJOU (49)

Catégorie Innovation sociale/Implication territoriale

- 1^{er} prix** : SCEA La Ti'Bio d'Aire - COURCOUÉ (37)
2nd prix : Association ETAPE
BEAUFORT-EN-ANJOU (49)
3^{ème} prix : La Vie Claire Bagneux - SAUMUR (49)

Le prix du public a recueilli 548 votes et est revenu à l'association ASPIRE.

Cette opération ne serait pas possible sans l'appui des six chambres consulaires qui relaient cette action et d'EDF qui dote les 1^{ers} prix de 1000 € chacun.

Au fil des concours, 150 acteurs économiques ont été nominés et 52 primés. Ils constituent un vivier de personnes engagées que le Parc sollicite parfois pour de nouvelles actions (exposition, interventions, visites, accueils presse, ...), pour diffuser leurs bonnes pratiques. Certains participeront à la réalisation de trois films thématiques « Ils font le Parc », programmés en 2018.

Chiffres clés

20 candidatures - **18** nominées

9 lauréats

127 participants à l'évènement de clôture

/// Journées techniques

En 2017, le Parc a proposé à son réseau d'élus, techniciens et partenaires trois journées techniques valorisant des pratiques vertueuses et répondant aux enjeux du territoire.

Le Parc organise chaque année des rencontres sur des thèmes innovants répondant à des enjeux pour le territoire : aménagement durable, préservation du patrimoine naturel ou bâti, changement climatique... Chaque journée mobilise des experts, des acteurs engagés, s'appuie sur des ateliers ou visites, pour favoriser la prise de conscience et le changement de pratiques.

Ciblant les collectivités du Parc (élus et agents), cette offre s'ouvre également aux acteurs économiques et aux ambassadeurs du Parc.



Trois journées ont été organisées sur les quatre programmées en 2017.

- **Découvrir l'agroforesterie** à L'Île Bouchard - 33 participants. Cette session s'inscrit dans un cycle de mobilisation formation sur trois ans pour démultiplier des projets accompagnés sur le Parc.
- **Espaces verts et fleurissement** à Cinais et Avoine - 55 participants. Les services espaces verts des deux communes visitées ont exposé leurs façons de gérer leurs espaces verts et la Société Horticole de Touraine a décrypté les attendus des jurys du concours « villages fleuris ».
- **Revitaliser les centres-bourgs** à Fontevraud-l'Abbaye - 76 participants. Conçue avec le département du Maine-et-Loire, la rencontre a abordé le champ des aides à la rénovation, les montages immobiliers et opérationnels alternatifs, des expériences en cours.



Une 4^{ème} journée était programmée en 2017 sur le thème « L'éco-manifestation, les clés du succès ». Organisée avec le Comité équestre de Saumur et la SPL Saumur Agglopropreté, cette rencontre s'adossait à un événement sportif majeur, le concours complet d'équitation organisé à l'hippodrome de Verrie, afin d'analyser sur site les diverses actions menées. La journée a été annulée faute de suffisamment d'inscrits.

Même si on constate une certaine difficulté à mobiliser un plus grand nombre de collectivités sur des sujets parfois éloignés de leurs préoccupations immédiates, le choix de thèmes novateurs est largement apprécié par les participants. Le Parc renouvellera son offre pour questionner les pratiques, ouvrir des champs de réflexion et partager des expériences positives.

Plan de financement : 3 350 €

Région Pays de la Loire : 70%

Parc Loire-Anjou-Touraine : 30%

Chiffres clés

32 collectivités du Parc représentées

164 participants

38 % d'élus

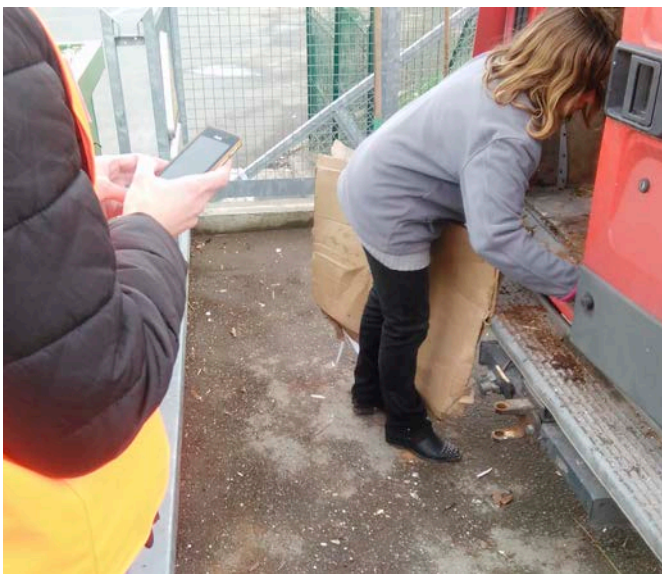
48 % d'agents des collectivités

14 % ambassadeurs et partenaires

/// Economie circulaire : réemploi des matériaux du Bâtiment

Engagé dans un COTEC (Contrat d'Objectifs Territorial Énergie Climat) avec l'ADEME, le Parc a soutenu une initiative relevant de l'économie circulaire en 2017.

La SPL Saumur Agglopropreté gère les déchets sur 25 communes de l'agglomération de Saumur. Son programme local de prévention vise notamment le développement du réemploi. Face aux demandes récurrentes de récupération, elle a souhaité connaître le gisement de matériaux déposés dans ses déchetteries et vérifier les conditions techniques et financières d'un réemploi par les entreprises et les habitants.



La SPL a souhaité adapter l'un des scénarios en 2018 en mobilisant les habitants : une zone de gratuité est mise en place sur la déchetterie du Clos Bonnet à Saumur (container maritime ouvert) où chacun dépose ou récupère des matériaux réutilisables (planches, pierres de tuffeau, ardoises, carrelages) au lieu de les jeter à la benne. Les habitants seront informés via Facebook des objets à récupérer.

Résultat dans les deux prochaines années pour vérifier si les comportements changent en faveur de la lutte contre le gaspillage et incitent à la création de zones de gratuité dans les autres déchetteries. Les mêmes préoccupations existant sur tout le territoire du Parc (et au-delà), cette initiative aura valeur d'exemple.

Plan de financement : 41 000 €

Parc via le COTEC ADEME : 17 500 %

Autofinancement SPL Saumur Agglopropreté : 23 500 %

Chiffres clés

320 enquêtes réalisées sur 1600 véhicules entrant dans les déchetteries

2500 éléments de matériaux du bâtiment recensés soit 4 % des dépôts

5 % des matériaux du bâtiment déposés par les particuliers estimés réutilisables soit 22 kg/hab/an

65 % des particuliers bricoleurs enquêtés pratiquent déjà le réemploi



En 2017, un groupement de quatre prestataires (association Matière Grise, coopérative AVISO, Bureau d'études Impact et Environnement et association d'insertion ASPIRE) a étudié des pistes de réemploi pertinentes répondant à des enjeux économiques, écologiques et sociaux.

Le projet s'est déroulé en plusieurs étapes :

- Caractérisation du gisement (quantité et qualité des matériaux déposés : bois massif, tomettes, briques, carrelages, pierres de tuffeau, profils métalliques, chutes de placoplâtre, ...).
- Enquêtes auprès d'entreprises et de particuliers sur leurs pratiques.
- Atelier de réflexion avec une vingtaine d'acteurs du secteur.
- Analyse comparée de démarches en France et au-delà.

Quatre scénarios, pragmatiques et évolutifs, proposés à la SPL ont émergé.

/// Commande groupée de matériaux bio sourcés

Dans le cadre de l'action « Isole TOIT mais pas tout seul » lancée en 2016, le Parc accompagne les particuliers dans la maîtrise des dépenses énergétiques de leur habitat.

Sur l'année 2017, l'état des lieux énergétique proposé par le Parc, gratuitement et à domicile, a débouché sur dix chantiers d'isolation utilisant des matériaux bio sourcés. Six d'entre eux ont pu bénéficier de tarifs avantageux grâce à la commande groupée de ouate de cellulose.

Cette action comporte un volet animation et sensibilisation aux matériaux naturels :

- Le public a été convié à un forum écoconstruction organisé à Langeais en mars 2017, en partenariat avec les artisans et fournisseurs de matériaux bio sourcés.
- Le Parc a réalisé un film de promotion sur cette action « Isole TOIT mais pas tout seul » en s'appuyant sur des paroles d'artisans et d'habitants et des exemples concrets.



/// Carnet de découvertes

Le Parc s'engage à proposer une offre de tourisme et de loisirs à la hauteur de ses ambitions de préservation, de valorisation et de développement. Pour le public, cette exigence se traduit notamment par des propositions d'animations qui permettent d'approcher et de comprendre les richesses de notre territoire. Ces animations sont possibles grâce à l'engagement d'acteurs investis dans la valorisation des patrimoines, et du Parc, qui fédère ces volontés autour d'une démarche qualité et d'un document : le « Carnet de découvertes ».

Chiffres clés

26 partenaires

162 sorties

473 dates

6 796 personnes

Plan de financement : 16 201 €

Région Pays de la Loire : 50 %

Parc Loire-Anjou-Touraine : 50 %



Soutenir les activités économiques et sociales liées aux patrimoines du territoire

/// Marque Valeurs Parc naturel régional

La marque commerciale nationale « Valeurs Parc naturel régional », commune aux 53 Parcs naturels régionaux de France, distingue des entreprises et des activités engagées dans un développement économique durable.

Elle s'articule autour de trois valeurs fortes :

- L'humain : la marque promeut des entreprises qui favorisent l'écoute et se préoccupent du bien-être de leurs salariés, des habitants et des touristes. Elles partagent leur passion, jouent la carte du collectif et de la solidarité au sein du territoire.
- La préservation de l'environnement : la marque met en valeur des entreprises respectueuses des milieux naturels et actives, à leur niveau, dans la préservation de leur environnement.
- L'attachement au territoire : les entreprises bénéficiaires sont localisées sur le territoire et/ou les produits/prestations qu'elles proposent sont élaborés dans le Parc. Leurs produits et/ou services valorisent des éléments emblématiques du territoire et s'attachent à le faire découvrir.

Depuis 2017, cette marque est attribuée, en Loire-Anjou-Touraine, à des acteurs touristiques (hébergeurs, restaurateurs, animateurs de sorties, propriétaires de site de visite) et à des entreprises de la filière osiériculture - vannerie. Au total, une soixantaine de prestataires touristiques et sept vanniers ont rejoint le réseau national des entreprises marquées.



Chiffres clés

63 bénéficiaires en 2017

39 hébergeurs dont : 21 gîtes, 21 chambres d'hôtes, 3 hôtels, 2 campings et 7 hébergements insolites ;

13 prestataires de sorties accompagnées

2 restaurants

2 sites de visite

7 vanniers dont 1 osiériculteur

Plan de financement en fonctionnement : 9 109 €

Région Centre-Val-de-Loire : 38 %

Région Pays de Loire : 60 %

Autofinancement du Parc : 2 %

Plan de financement en investissement : 6 211 € HT

Région Pays de Loire : 80%

Autofinancement du Parc : 20 %



PARC NATUREL RÉGIONAL
LOIRE ANJOU TOURAINE



NOS VALEURS SONT VOS VALEURS

www.consommer-parc.fr
www.parc-loire-anjou-touraine.fr



« Les 53 Parcs naturels régionaux, couvrant 15 % du territoire national et sont riches de 4 millions d'habitants. »

Promotion de la marque

Pour faire la promotion de la marque, le Parc réalise divers outils de communication : guide des entreprises, kakémono, sites Internet... Tous les bénéficiaires sont en ligne sur les sites Internet du Parc et celui de la Fédération des Parcs (www.consommer-parc.fr). Au fil de l'été, des portraits de bénéficiaires ont été mis en ligne sur la page Facebook du Parc.

En complément, chaque bénéficiaire reçoit un diplôme officiel, une plaque label, des affiches A3 et des chevalets de table, un sac et un badge. Une malle de découverte est proposée aux hôtes dans les hébergements marqués. Elle comprend des ouvrages sur la nature, l'habitat sain, des jumelles, un kit d'observation et des jeux.

En octobre 2017, le Parc participait à l'opération lancée par la Fédération à Paris-Bercy, dans le cadre des 50 ans des Parcs. Cette marque commune a fait l'objet d'une belle promotion.



Développer un tourisme et des loisirs de nature et de découverte du patrimoine

/// Refonte du sentier d'interprétation de Turquant

Les 10 sentiers d'interprétation du Parc permettent aux habitants et touristes de comprendre les paysages traversés tout en profitant du plaisir d'une balade. Ils sont pour cela balisés et équipés de dispositifs ludiques.



Après Brain-sur-Allonnes, Le Puy-Notre-Dame, Gizeux, Saint-Rémy-la-Varenne et Louerre, le Parc accompagne en 2017 la commune de Turquant dans la refonte de son sentier, créée il y a plus de 15 ans. Illustrations, textes et mobilier sont entièrement remis au goût du jour tout comme la fiche-jeu spécialement créé pour les enfants.



Plan de financement en investissement : 14 012 € HT
Région des Pays de la Loire 70 %
Commune de Turquant 30 %

Chiffres clés

10 sentiers d'interprétation sur le territoire
6 sentiers refondus depuis 2014



/// Livret « La circulation des véhicules terrestres à moteur dans les espaces naturels »

Certaines collectivités ont alerté le Parc : elles rencontrent des problèmes pour contrôler le développement de loisirs motorisés sur leur territoire. À titre d'exemple, le regroupement de quads lors d'événements entraînent des dégâts importants sur les chemins qu'elles ont à charge d'entretenir.

Pour leur apporter une réponse, le Parc, en partenariat technique avec les Départements et les services de l'État, a conçu et édité « La circulation des véhicules terrestres à moteur dans les espaces naturels ». Ce livret explique et illustre la réglementation, les nombreuses jurisprudences très complexes et les outils à disposition des élus pour limiter les loisirs terrestres motorisés. Il a été édité à 500 exemplaires et adressé à toutes les collectivités du Parc et aux Offices de Tourisme.

Plan de financement : 3 960 €
Région Pays de la Loire : 81 %
Région Centre - Val de Loire : 19 %



///// AXE 3 /////

UN TERRITOIRE RESPONSABLE ET DYNAMIQUE OUVERT À LA COOPÉRATION

/// Éducation au territoire

La mission éducation du Parc permet chaque année à des enfants et des jeunes du territoire de participer à des projets d'éducation à l'environnement et au patrimoine sur le temps scolaire.

/// Accompagner les projets des enseignants

Vivre de belles expériences dans la nature, dans des sites patrimoniaux, connaître l'histoire des lieux, comprendre les problèmes qui se posent, découvrir et expérimenter des solutions possibles... autant d'objectifs qui guident les actions éducatives du Parc.

Cette année, le Parc et son réseau d'intervenants ont accompagné les projets de 191 enseignants de la maternelle au lycée. Autour du thème de l'année « le climat change, et la nature ? » 25 classes ont exploré des milieux naturels, créé un jardin ou initié des projets sur l'énergie et le changement climatique. L'agriculture, les patrimoines bâtis, le troglodytisme, la Loire ou encore les petites bêtes ont émaillé l'année des autres classes et permis aux enseignants de décliner les programmes scolaires de manière exploratoire, concrète et ludique.

Ces projets ont donné lieu à des temps de restitution et de partage des découvertes avec les familles dans les écoles : diffusions de spectacles, balades en nature...

L'accompagnement du Parc s'est concrétisé par la mise en relation des enseignants avec des animateurs, membres de son réseau éducatif, le suivi et l'accompagnement de projets, l'organisation de temps de restitution et le versement de subventions aux écoles pour financer les animations.

/// Valoriser et renforcer les savoir-faire

Le programme d'éducation au territoire du Parc 2016-18 a reposé sur les savoir-faire éducatifs des 14 structures d'éducation à l'environnement et au patrimoine qui ont conçu et mis en œuvre les animations. La qualité des interventions et des projets portés par les enseignants est une préoccupation constante. Le Parc et l'Education Nationale étudient et sélectionnent les propositions des membres du réseau éducatif aux enseignants et, en début d'année scolaire, les classes sont retenues au regard de la pertinence de leur projet.

Pour favoriser la diffusion de pratiques d'éducation à l'environnement en dehors du temps scolaire, une formation sur l'énergie a été réalisée auprès de six animateurs de centres de loisirs. Grâce à cette formation des enfants ont pu explorer de manière très complémentaire les thèmes liés à l'énergie en classe et sur les temps périscolaires.

Plan de financement : 103 185 €

Région Centre-Val de Loire : 35 %

Région Pays-de-la-Loire : 44 %

ADEME : 2,5 %

Naturen : 8 %

Parc Loire-Anjou-Touraine : 10,5 %

Chiffres clés

4 595 élèves soit 191 classes

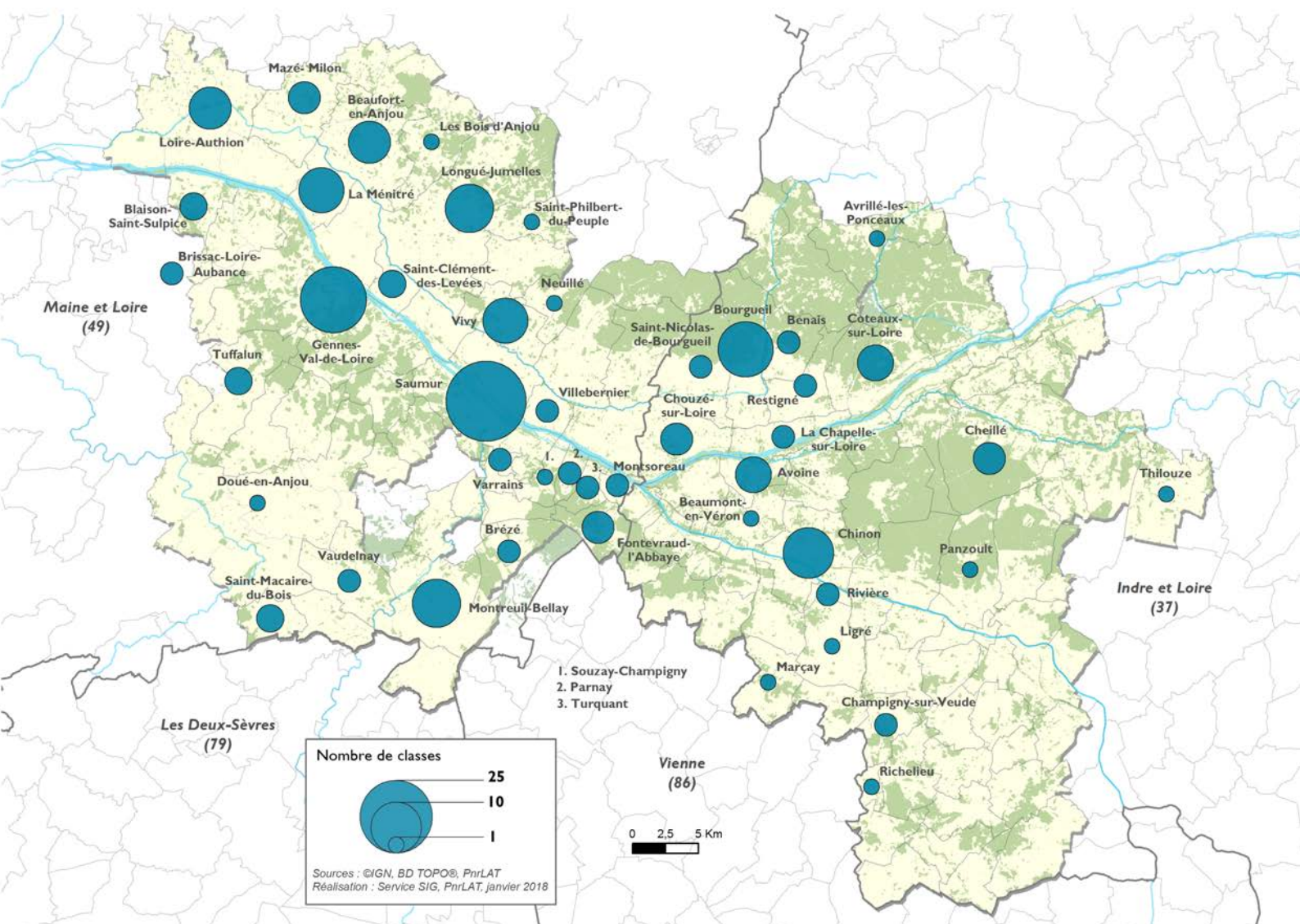
297,5 journées d'animation réalisées

14 structures mobilisées

657 personnes ont participé aux temps de restitution en famille



Classes du programme d'éducation au territoire 2016-2017



S'approprier le territoire pour conforter son identité et son attractivité

/// Climat : mobilisation des habitants

Depuis 2011 des actions de sensibilisation et d'éducation sur le climat et son évolution sont menées par le Parc. En 2017, les expositions, animations, ateliers et conférences programmés sur ce thème à la Maison du Parc ont renouvelé, diversifié la médiation du Parc sur le climat.

/// Programme sur le climat à la Maison du Parc

Exposition : Osez les voyages PN'Air



Les visiteurs sont invités à entrer dans une agence de voyages qui leur propose de choisir un séjour entre 2035 et 2070. De Paris au Sénégal, dans la Vallée de la Loire, Lacanau ou dans la Vanoise.

Outre le mode ludique, cette proposition traite des solutions au changement climatique de manière globale, en abordant les thèmes des transports, de l'hébergement, des activités économiques, de la biodiversité et de l'architecture ou de l'urbanisme.

Exposition : Bons baisers de 2070



Cinq groupes d'habitants du territoire du Parc ont été invités à voyager en 2070, à partager des éléments sur l'évolution potentielle du climat, de la société, puis à imaginer leur paysage/leur commune. Ils ont rédigé un petit texte du futur qui témoigne de leur voyage en 2070. Leurs idées, envies ou craintes ont été transmises à une graphiste qui a créé ces cartes postales géantes envoyées aux habitants d'aujourd'hui.

Ateliers tout public

Des animations famille et des conférences ont été proposées à la maison du Parc en liaison avec ces expositions : « adapter ses pratiques de jardinage au changement climatique », « habiter au frais sans clim », « rencontrer une habitante de 2050 ».

ANIMATION DE LA MAISON DU PARC

Plan de financement en fonctionnement : 14 710 €

Région Pays-de-la-Loire : 51 %

Parc : 49 %.

Plan de financement en investissement : 28 270 € HT

Région Centre-Val de Loire : 25 %

Région Pays-de-la-Loire : 34 %

Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine : 41 %

Maison du Parc

21 034 visiteurs à la Maison du Parc contre 19 994 en 2016

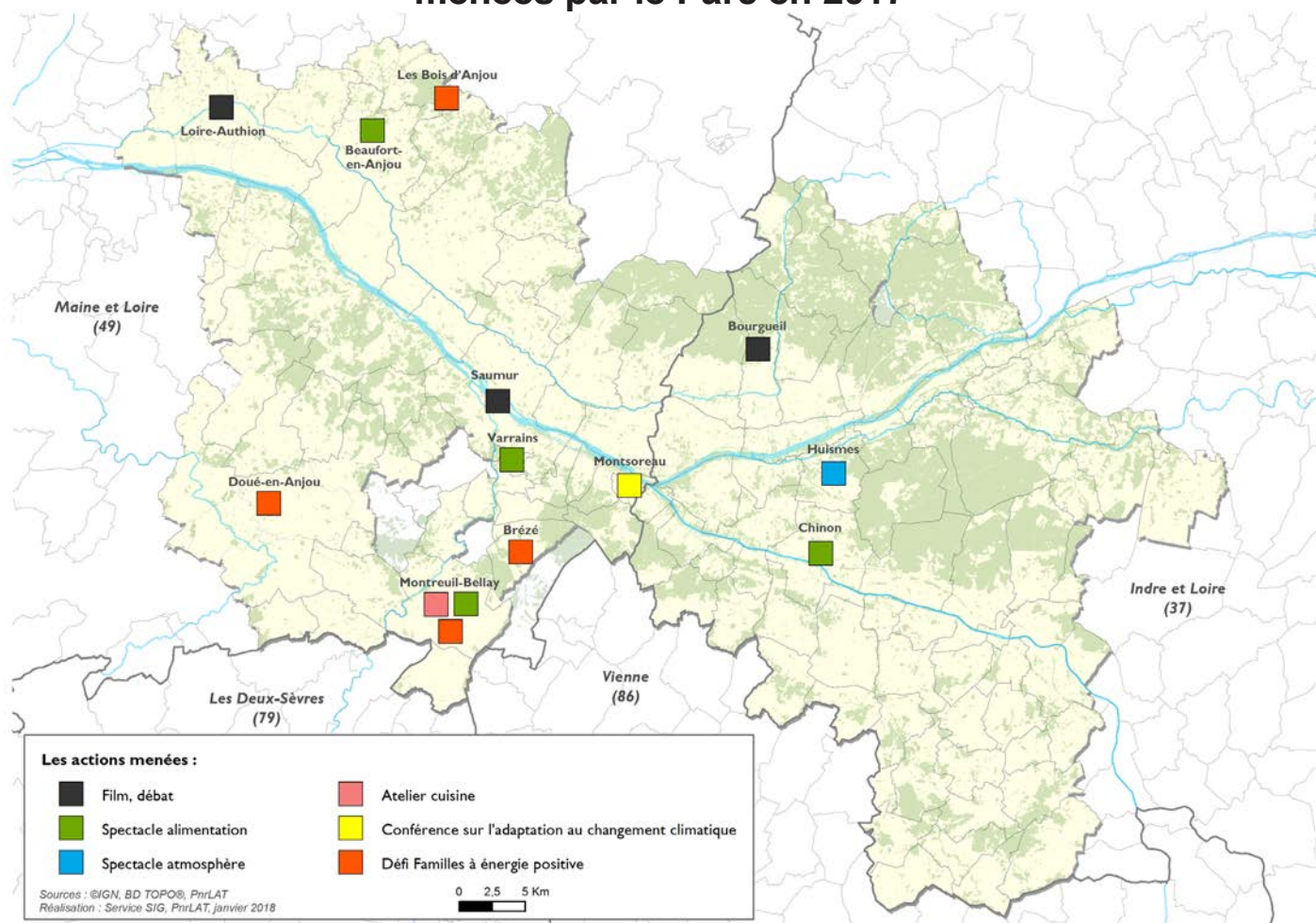
192 participants aux animations de la Maison du Parc

21,46 % des contacts enregistrés sont étrangers

14 expositions prêtées à des associations, des collectivités...



Animations autour du changement climatique menées par le Parc en 2017



/// Accompagnement du changement

« Défi Familles à Energie Positive » invite des familles à se mobiliser en groupe pour réduire les consommations d'énergie dans leurs foyers sur six mois. Pour partager les expériences de chacun et trouver ensemble des solutions, des événements conviviaux sont proposés. Le Parc a financé l'animation de la démarche et la diffusion d'un spectacle. En 2017, 19 familles ont participé à ce défi.

Le Défi Familles à Alimentation Positive décline cette démarche d'implication des habitants autour du thème de l'alimentation biologique et locale. Le GABB, coordinateur du projet, a mobilisé des structures socio-éducatives du saumurois qui ont

elles-mêmes accompagné des familles. Le Parc a financé des ateliers sur l'alimentation et la diffusion d'un spectacle. 15 familles, représentant plus d'une soixantaine de personnes, ont participé au défi.

/// Transfert des pratiques de médiation

Le Parc a créé des outils de médiation originaux et innovants qui suscitent l'intérêt des acteurs du climat et de l'éducation. Les expositions et l'atelier prospectif ont été présentés aux réseaux des chargés de mission plan climat des Ademe Centre-Val de Loire et Pays-de-la-Loire et aux Parcs du Morbihan et de Normandie-Maine. Ce dernier a dupliqué sur son territoire en 2018 la démarche des « Bons baisers de 2070 ».

ANIMATIONS SUR LE TERRITOIRE

Plan de financement : 15911 €

Région Pays-de-la-Loire : 32 %

Région Centre Val de Loire : 16 %

Ademe : 32 %

Parc Loire-Anjou-Touraine : 20 %

Chiffres clés

203 participants aux ateliers prospectifs

5 spectacles programmés et 545 spectateurs

/// Formations de nouveaux ambassadeurs

Les Ambassadeurs sont des personnes en contact direct avec le public qui exercent une activité professionnelle et/ou personnelle sur le territoire du Parc. Motivées et volontaires, elles contribuent à construire un lien entre le Parc, les habitants, les acteurs du territoire et/ou les touristes.

Fin 2017, le Parc organisait de nouvelles sessions de formation de trois jours pour des personnes souhaitant rejoindre le réseau.

A cette occasion, le Parc a expérimenté un atelier autour de l'Histoire des paysages des habitants. En petits groupes, les participants ont retracé les quatre grandes périodes, du 5^{ème} siècle à nos jours, puis ont partagé leurs découvertes. En mettant en lumière les impacts des choix passés ou actuels sur nos paysages, ils se sont interrogés sur les facteurs d'évolution de leur cadre de vie.

Enfin, le 21 novembre 2017, le Parc Loire-Anjou-Touraine rendait visite au Parc Jura Vaudois pour présenter son concept original d'Ambassadeurs et participer à lancer la démarche chez son cousin Suisse.

Chiffres clés

3 sessions de 3 jours organisées

69 nouveaux Ambassadeurs

Plan de financement : 9 500 €

Région Pays de la Loire : 80 %

Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine : 20 %





///// L'ÉQUIPE DU PARC ET LES INSTANCES /////

La vie du Syndicat mixte : une nouvelle dynamique d'adhésion

La loi « biodiversité » de 2016 a particulièrement modifié le dispositif législatif des Parcs naturels régionaux;

Ainsi, elle a permis aux communes identifiées dans le périmètre d'étude de classement mais n'ayant pas adhéré au syndicat mixte de gestion du Parc d'intégrer ce dernier.

Suite à la parution du décret encadrant ce nouveau dispositif, le Parc a interrogé, voire rencontré les sept communes n'ayant pas adhéré en 2007 au Parc.

Ainsi étaient concernées :

En Indre-et-Loire :

- Les Essards (commune ayant fusionné avec Langeais)

En Maine-et-Loire :

- Distré
- Cizay-la-Madeleine
- Courchamps
- Epieds
- Noyant-la-Plaine, commune fondatrice de Brissac-Loire-Aubance
- St Just-sur-Dive

Cinq communes ont délibéré positivement portant classement à 146 sur 148 communes du périmètre de révision de la charte 2008-2020.

La loi Biodiversité a également porté le classement d'un territoire de 12 à 15 ans. Cette disposition a ouvert la possibilité pour les Parcs de solliciter auprès du Ministère de la Transition écologique et solidaire par le biais des Régions une prorogation de trois ans permettant le classement de notre Parc au 30 mai 2023.

Le Comité syndical lors de sa séance du 9 décembre 2017 a délibéré à l'unanimité pour intégrer le territoire communal des cinq communes au périmètre de classement et solliciter la demande de prorogation.

En 2016, la ville de Tours, ville-porte du Parc et membre du Comité syndical et du Bureau a informé le Président de son retrait du Comité syndical.

En effet, de par les nombreux transferts de compétences à Tours Métropole, il devenait difficile de maintenir un partenariat entre nos collectivités.

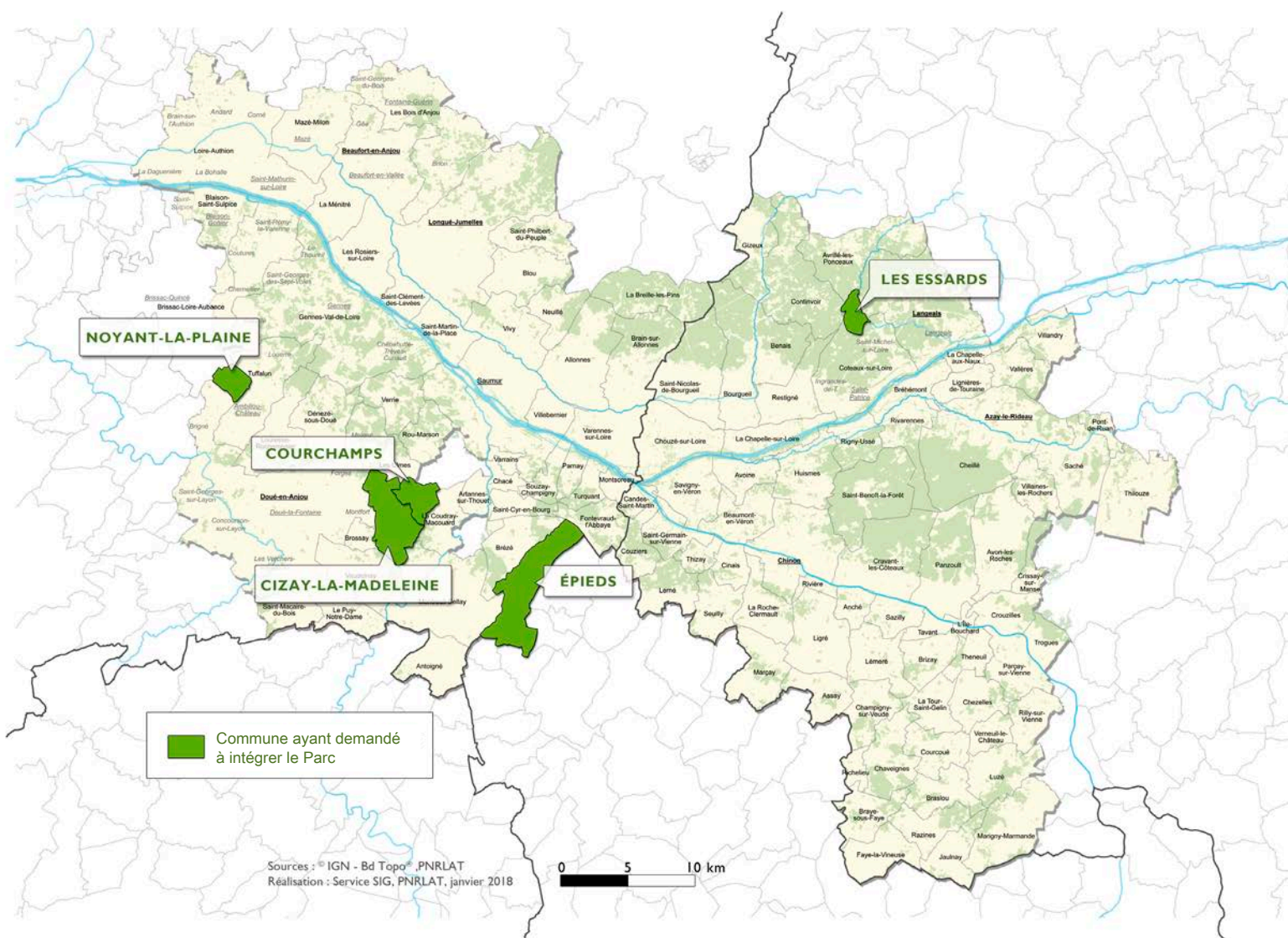
Plusieurs rencontres se sont tenues avec Monsieur le Président de Tours Métropole, Monsieur le Maire de Tours et le Président du Parc.

Ces rencontres ont conclu à la substitution de Tours Métropole en lieu et place de la ville de Tours.

Cette substitution a nécessité des modifications statutaires permettant également à Angers Loire Métropole d'intégrer le Syndicat mixte du Parc.

Des échanges sont en cours avec l'agglomération Angevine.

Adhésion de nouvelles communes au Parc



/// Composition du bureau du Parc

Président : Benoit BARANGER

Vice-Présidents délégués : Benoit FAUCHEUX, Laurent GERAULT

Vice-Président(e)s : Sophie TUBIANA, Laurent HAMON, Éric LOIZON

Représentants Région Centre-Val de Loire

- Sabrina HAMADI
- Isabelle GAUDRON
- Jean-Patrick GILLE
- Isabelle PAIN
- Pierre-Alain ROIRON

Représentants Région Pays de la Loire

- Roselyne BIENVENU
- Roch BRANCOUR
- Christèle CARDET
- Régine CATIN
- Laurent GERAULT

Représentants Département d'Indre-et-Loire

- Martine CHAIGNEAU
- Eric LOIZON

Représentants Département de Maine-et-Loire

- Brigitte GUGLIELMI
- Laurent HAMON

Représentants communes et EPCI d'Indre-et-Loire

- Benoit BARANGER, Bourgueil
- François BRUYANT, Villaines-les-Rochers
- Charlotte DE BECDELIEVRE, Richelieu
- Philippe GUILLARD, Communauté de communes Chinon Vienne et Loire
- Jean-Marie MÉTAIS , Tours Métropole Val de Loire

Représentants communes et EPCI de Maine-et-Loire

- Gilbert BOISBOUVIER, Gennes-Val de Loire
- Jacky GELINEAU, Doué en Anjou
- Elisabeth NOUVELLET, Blou
- Jackie PASSET, Communauté Communes Beaugéois Vallée
- Sophie TUBIANA, Communauté Agglomération Saumur Val de Loire
- Alain AUGELLE, ville d'Angers



Pascal QUENIOT
Directeur

Services opérationnels



Biodiversité et paysages



Guillaume DELAUNAY
Chef du service
Patrimoine naturel



Olivier RIQUET
Patrimoine naturel
NATURA 2000 (37)



Lucile STANICKA
Patrimoine naturel
NATURA 2000 (49)



Mélanie CHOLLET
Paysage



Bastien MARTIN
Patrimoine naturel



Jennifer PICHONNEAU
Contrat nature



Aménagement et éco-développement



Michel MATTEI
Chef du service
Urbanisme



Sylvie NICOLAS
Éco-développement



Wilfrid COMBADIÈRE
Agriculture et forêt



Florence BUSNOT-RICHARD
Énergie-climat



Sébastien BODIN
Éco-construction et énergie



Sandrine VASSEUR
Énergies et adaptation
changement climatique



Tourisme et médiation des patrimoines



Virginie BELHANAFI
Chef du service
Tourisme et loisirs



Emmanuelle CREPEAU
Éducation au territoire



Christèle BULOT
Développement culturel
Responsable de la
Maison du Parc



Célia BONACHE
Accueil Maison du Parc



Stéphanie GEORGES
Accueil Maison du Parc
Gestion de la boutique



Camille DEPLAIX
Équipements touristiques,
PAO et événementiels

Service et missions supports



Vincent BENOIST
Système d'information
Géographique



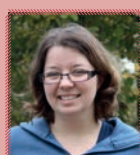
Djimmy LORIMIER
Entretien et maintenance



Catherine ALLEREAU
Communication



Administration générale



Cindy MANNESSIER
Chef du service
Administration et finances



Irène BERTHELOT
Responsable comptabilité
et ressources humaines



Nathalie JUBERT
Comptabilité et
ressources humaines



Laurence PIQUIER
Secrétariat de direction



Elodie BASSET
Accueil/Secrétariat



Sonia BOURGEOU
Accueil/Secrétariat

/// Formations de nouveaux ambassadeurs

/// Objectifs

Le Parc, par son territoire, ses enjeux et ses missions, est un lieu privilégié d'analyse pour les étudiants et les jeunes sortant des études.

En accueillant régulièrement des stagiaires et des volontaires en service civique au sein de son équipe technique, le Parc assure le transfert de ses savoir-faire.

Par la nature des travaux qui leur sont confiés, les jeunes participent activement à la mise en œuvre des missions du Parc. Leur regard neuf, leur analyse et leur disponibilité sont précieuses pour le projet du territoire.

/// Stagiaires

Service aménagement et éco-développement

Elvire DEBITUS (6 mois) – Diplôme d'Ingénieur agronome à l'école nationale supérieure des sciences agronomiques Bordeaux Science Agro - Valorisation des pratiques de développement durable des acteurs économiques du territoire du Parc par le Concours Eco-trophée

Axelle SENTENAC (2 mois et 11 jours) – Diplôme d'Ingénieur Génie de l'Aménagement et de l'Environnement – Polytech TOURS – Université de Tours – Analyse et propositions de recomposition urbaine en vue de la revitalisation d'un îlot urbain au sein du quartier Saint Maurice à l'Île-Bouchard.

Service tourisme et médiation des patrimoines

Loralie DELALAY (1 mois et 13 jours) – Master 1 Histoire de l'Art – Université François Rabelais de Tours - Préparation des actions de médiation 2017 à la Maison du Parc sur la thématique des actions climatiques.

Service biodiversité et paysages

Alban LEBOCQ (6 mois) - Master 2 Ecologie et développement durable- Université catholique de l'Ouest à Angers - Contributions à l'animation des sites Natura 2000 « Champagne de Méron » et « Vallée de la Loire Des Ponts de Cé à Montsoreau ».

Lucie COTTREAU (6 mois) – Master 2 Ecosystèmes, agrosystèmes, Développement durable, Ecologie, Agroécologie, Biodiversité- Université de Picardie Jules Vernes - Etude des Leucorrhines de la RNR « Etang et boisements de Joreau »

Alexandre PÉDEAU (2 mois) – DUT 2 Génie biologique, génie de l'environnement - l'IUT de la Roche-sur-Yon - Contribution à la création du guide des plantations.

Gaëlle DUMENIL (6 mois) – DEP 3 Paysage – Ecole nationale supérieure d'architecture et de paysage- Université de Bordeaux - Analyse paysagère territoire du Parc.

William ROSSINI (1 mois) - Technicien en Agroforesterie – Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricoles Le Fresnoy – Recherches bibliographiques et enquête sur la Chalarose du frêne.

Marius REVAULT (1 semaine) – stage d'observation 3^{ème} collège Saint Louis à Saumur.

Service administration générale

Manon FAYE (10 jours) – période d'application en entreprise des stagiaires AFPA – secrétariat.

/// Volontaires en service civique

Jennifer CHALANDON (6 mois) - Energies renouvelables participatives.

Tanguy SALMON (8 mois) - Service civique mobilité douces et alternatives et politique climatique du Parc.

Sébastien POIRET (8 mois) - Aide à la coordination d'un réseau de bénévoles et finalisation de l'Atlas des Orchidées du Parc.



Bureaux du Parc

7, rue Jehanne d'Arc 49730 MONTSOUREAU
Tel : 02 41 53 66 00 - Fax : 02 41 53 66 09
Courriel : info@parc-loire-anjou-touraine.fr
Internet : www.parc-loire-anjou-touraine.fr

Maison du Parc

15, avenue de la Loire 49730 MONTSOUREAU
Tel : 02 41 38 38 88
Courriel : maisonduparc@parc-loire-anjou-touraine.fr
Internet : www.parc-loire-anjou-touraine.fr

Conception et cartographie : PNR LAT - Impression : Imprimerie Loire Impression.

Imprimé sur papier 100% recyclé à partir d'encre végétales

Crédit photos : PNR LAT (Wilfrid COMBADIÈRE, Lucie COTTEREAU, Bastien MARTIN, Sylvie NICOLAS, Sébastien BODIN, Camille DEPLAIX, Christèle BULOT, Jennifer PICHONNEAU, Mélanie CHOLLET, Michel MATTEI, Catherine ALLEREAU)

Photo de couverture : Jérôme PARESSANT

Patrick BOYER, David DARRAULT, KREAZIM, Jérôme PARESSANT, Louis-Marie PREAU,

Romain PROVOST – CNPF, Saumur agglo Propreté, Catherine ROMAND, Christophe SALIN, Christine VINCENT